

# **Stage sur l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 1410 'Prés salés méditerranéens'**

Annonceur : **Syndicat mixte du Delta de l'Aude & CBN Méditerranée**

Contrat : Stage

Secteur : Biodiversité / Services écologiques

Localisation : Languedoc-Rousillon

## **Structures d'accueil :**

### **Le Syndicat mixte du delta de l'Aude**

Le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude a été créé par arrêté préfectoral n°2005-11-4278 du 28 décembre 2005. Il regroupe les deux Conseils généraux de l'Aude et de l'Hérault ainsi que les 19 communes du Delta de l'Aude (du seuil de Moussoulens au débouché de l'Aude en mer et l'ensemble de la façade littorale de Vendres à Gruissan). Son objet concerne « la réalisation d'études et de travaux de protection, de restauration et d'entretien de cours d'eau, zones humides, canaux et de tout ouvrage, en vue de limiter les dégâts liés aux inondations et d'améliorer la qualité et la richesse des milieux aquatiques ». Le stage s'inscrit dans la compétence « gestion de zones humides » et dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site « Basse plaine de l'Aude » par le SMDA.

### **Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles**

Le CBN méditerranéen a pour mission principale la connaissance et la conservation de la flore et de la végétation. Il assure également sur ces sujets une assistance scientifique et technique aux services de l'État et aux collectivités territoriales. Enfin, il diffuse ses connaissances à la fois en direction du grand public et d'un public plus averti. Le CBN méditerranéen exerce ses activités sur son territoire d'agrément qui comprend les cinq départements de la région Languedoc-Roussillon et quatre départements de la région PACA (Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes). Il reste cependant ouvert sur l'extérieur via des programmes internationaux.

## **Contexte**

La directive européenne "Habitats-Faune-Flore" (92/43/CEE) a pour objectif de garantir le maintien des éléments nécessaires à la conservation des types d'habitats ou des espèces identifiées comme d'intérêt communautaire. L'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est rendue obligatoire au niveau de chaque site Natura 2000, par la transposition en droit français du texte de la Directive « Habitats » (cf. Art. R. 414-11 du Code de l'environnement).

Bien que des travaux aient déjà été réalisés par le MNHN, les connaissances en matière d'évaluation d'état de conservation sont loin d'être exhaustives. La DREAL Languedoc-Roussillon a donc souhaité appuyer la mise en place de méthodes d'évaluation pour quelques habitats jusqu'ici non traités dont l'habitat 1410 "Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)" fait partie.

## **Objectif du stage**

Mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer l'état de conservation de l'habitat 1410 "Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)"

Les principales étapes du stage seront les suivantes :

- analyse bibliographique ;
- construction des indicateurs et élaboration d'un plan d'échantillonnage ;
- mise en pratique des indicateurs sur le terrain ;
- analyse des données recueillies et propositions de seuils pour les indicateurs retenus.

## **Profil recherché :**

### **Profil recherché**

- Étudiant en Master 2 (ou équivalent)
- Pratique de la botanique (utilisation d'une flore)
- Maîtrise des outils bureautiques standards et du SIG
- Connaissances en statistiques / analyse des données
- Motivation, autonomie, rigueur
- Permis b et véhicule indispensable
- Ordinateur portable fortement recommandé (au moins pour la partie rédaction au bureau)

## **Conditions**

Encadrement général par John Holliday (SMDA), encadrement scientifique par Olivier Argagnon (CBN Méd). Durée d'environ 6 mois selon convention.

Lieu : dans les locaux du SMDA au domaine de Bayssan, Béziers (34) pour la partie bureau et site Natura 2000 "Basse plaine de l'Aude" pour la partie terrain

Indemnisation légale : **479,66 euros (basée sur l'année 2014)** + remboursement des frais de déplacement

## **Modalités de candidature**

CV à envoyer à [john.holliday.smda@orange.fr](mailto:john.holliday.smda@orange.fr) et [o.argagnon@cbnmed.fr](mailto:o.argagnon@cbnmed.fr) avant le 15 janvier 2015.

Pour tout renseignement : John Holliday (SMDA) : 04 67 36 93 63 / Olivier Argagnon (CBN Méd) : 04 99 23 22 11